



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 43338

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la place de l'entrepreneuriat social en France. L'entrepreneuriat social, qui vise à conjuguer efficacité économique et impact social, connaît aujourd'hui un essor important. Ces deux dernières années ont été marquées par des initiatives majeures : lancement du Fonds d'innovation sociale aux États-unis, de la *Big society* au Royaume-uni et de la *Social business initiative* par la Commission européenne. Les contours de l'entrepreneuriat social restant flous, il convient de l'aborder en priorité en s'intéressant aux exemples de bonnes pratiques et aux expériences qui ont fait leurs preuves. Les entreprises sociales sont porteuses d'innovations susceptibles d'apporter des réponses pertinentes à des besoins sociaux peu ou mal couverts et sont aussi pourvoyeuses d'emplois durables. L'enjeu principal réside aujourd'hui dans la capacité de ces entreprises à changer d'échelle. Le Centre d'analyse stratégique propose « d'élargir la cible du dispositif local d'accompagnement (DLA) à toute entreprise sociale, quel qu'en soit le statut juridique ». Aussi, souhaite-t-elle connaître quelles sont ses intentions suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43338

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12307

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)